

**MAIRIE DE  
LEYVILLER**

12, rue Principale  
57660 – LEYVILLER

Tél. : 03 87 05 03 65

Email : [mairiedeleyviller@orange.fr](mailto:mairiedeleyviller@orange.fr)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 9

Procurations : Polak N. à Nicolay AM

Absents : 2, Olmscheid P., Polak N.

**COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 9 JUIN 2023**  
**Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- Désigne le délégué du conseil municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 :
  - Délégué titulaire : BALLIÉ Daniel
  - Délégués suppléants : WAGNER Denis  
STEYER François  
MOUTH Aurélie
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal désigne ses représentants à la commission consultative de la chasse communale pour le renouvellement des baux de location de la chasse communale pour la période de location de 2024-2033 :
  - M. BALLIE Daniel, Maire
  - M. WAGNER Denis
  - M. STEYER François
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal opte pour la consultation écrite des propriétaires pour le renouvellement des baux de location de la chasse communale pour la période 2024-2033 et donne délégation au Maire pour signer la feuille de consultation de la commune.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal préempte les terrains section 3 parcelles 77 et 79 appartenant à Madame Graff Monique pour un montant de 1128,40 €
- Après en avoir délibéré avec 2 voix contre, 1 abstention et 7 voix pour, le Conseil Municipal :
  - accepte le projet d'implantation d'un pylône relai SFR sur le terrain section F parcelle 298
  - opte pour la location de la parcelle, sur une surface de 160 m<sup>2</sup>, dont le loyer sera de 3500 €/an sur une période de 12 ans avec tacite reconduction de 6 ans
  - autorise le Maire à faire et signer les démarches nécessaires à ce projet.

Leyviller, le 15 juin 2023  
Le Maire Daniel BALLIÉ

